

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 66 (1978)

Heft: [10]

Artikel: Tour d'horizon

Autor: Bugnion-Secrétan, Perle

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-275346>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 29.11.2024

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Tour d'Horizon

Saint-Siège

Le *Corriere della Sera* se demande si Jean-Paul II a voulu faire une fleur aux féministes italiennes lorsqu'au cours d'une allocution il a dit : «Dieu est notre Père et davantage encore notre Mère». Ceux qui le connaissent pensent généralement que le nouveau pape souhaitera apporter son soutien aux femmes et surtout aux femmes seules.

France

Mme Monique Pelletier a été nommée secrétaire d'Etat à la condition féminine. Nos félicitations.

Angleterre

Electriciens à 30 ans depuis 1918, à 21 ans, comme les hommes depuis 1928, les Anglaises ne représentent encore que le 4 % du Parlement et le 7 % du gouvernement.

La Commission de l'égalité des chances a désapprouvé deux décisions récentes «qui perpétuent un état d'esprit protecteur, comme si les femmes n'étaient pas des adultes à part entière» (A. Cendre dans la Tribune de Genève) : Un employeur a raison de permettre à ses ouvrières de sortir 5 minutes plus tôt que les hommes pour éviter la cohue aux portes, c'est une affaire de courtoisie. Le gérant d'un pub a raison de refuser de servir les femmes au comptoir et de les obliger à s'asseoir, pour leur agrément.

Un tribunal a donné raison à une fillette de 13 ans qui voulait jouer au football dans le club junior de la localité : à cet âge, elle n'est pas désavantagée physiquement par rapport aux garçons, et il n'y a pas de raison, si elle est bonne joueuse, de lui refuser de se joindre au club. Le juge lui a alloué 200 livres de dommages et 50 livres pour blessure à son amour-propre.

La revue *Woman's Realm* a fait une enquête auprès de 1000 femmes entre 16 et 60 ans, mariées et célibataires, avec et sans

enfant professionnelles et ménagères. 1 sur 4 se sent isolée. Tout particulièrement celles entre 16 et 24 ans, soit qu'elles quittent la maison pour l'internat ou un travail, soit qu'elles changent de localité à la suite d'un mariage. Tout particulièrement aussi celles qui habitent les centres industriels et des villages. Les moins solitaires sont les habitantes de petites villes. *Woman's Realm*, appuyée par une vingtaine d'organisations féminines, a lancé une semaine de la rencontre (Find-a-friend-week).

La conférence mondiale des évêques de l'église anglicane (65 millions d'adhérents à des églises autonomes dans 165 nations) dite Conférence de Lambeth, qui se réunit tous les dix ans, a décidé récemment par 316 voix contre 37 et 17 abstentions, de laisser à chaque église la liberté d'ordonner des femmes, à la condition qu'au préalable les opposants aient eu la possibilité de se faire entendre. Les femmes ne pourront être ordonnées évêques que si la décision est prise à une majorité écrasante des membres et après consultation avec un comité ad hoc d'archevêques. Ces décisions de la Conférence de Lambeth ont probablement été moins inspirées par un souci d'égalité que par le désir d'éviter des schismes. Un navire de la marine de guerre, un chasseur de mines, est maintenant commandé par une femme de 51 ans, Denise Aubyn Hubbard.

Pologne

La NZZ a consacré le 12 août une page passionnante au rôle essentiel que les femmes jouent dans la vie intellectuelle et notamment dans la création poétique. Elle présente cinq femmes nées entre 1920 et 1945 qui ont toutes publié de nombreux livres de poésie, reçu des prix littéraires, et contribué à la prise de conscience du peuple polonais. Dans un débat récent ouvert par la revue de Varsovie *Kultura*, de nombreux auteurs, hommes et femmes, ont pris position sur le thème : littérature féminine - littérature masculine : il n'y a que de la bonne ou de la mauvaise littérature ; l'existentialisme de S. de Beauvoir est aussi masculin que celui de Sartre, et le style de Proust est aussi féminin que celui de V. Woolf ; il y a seulement des domaines que seule la femme peut explorer et inversement ; vouloir distinguer entre la littérature masculine et la féminine a quelque chose d'indécent, voire de pornographique.

Parlons du CEFRES

Centre féminin européen de recherches sur l'évolution de la société

Le CEFRES, ce n'est pas une nouvelle «organisation féminine» mais un centre de recherche scientifique, créé et animé par des femmes, notamment par sa fondatrice et déléguée générale Françoise Latourda Veiga Pinto. Il veut aider les femmes à approfondir le rôle qu'elles peuvent et doivent jouer dans l'élaboration d'une dynamique sociale où les responsabilités et le pouvoir de décision soient équitablement répartis entre elles et les hommes. Il est né en effet à la suite d'un colloque à l'Institut international d'études sociales du BIT sur «La femme et la décision : une priorité sociale». Il est né de la volonté et de l'effort de quelques femmes intéressées à poursuivre les recherches sur ce thème, désireuses d'apporter par là une contribution féminine constructive au changement social, dans le sens d'une amélioration de la qualité de la vie.

Créé le 11 mars 1977, le CEFRES dispose depuis quelques mois d'un bureau à Paris. Il doit encore compléter sa structure :

- tout d'abord par l'établissement d'un centre de documentation qu'on espère pouvoir fixer à Genève, à proximité des riches sources d'information que sont le

- BIT, le siège européen des Nations Unies et ceux de nombreuses agences spécialisées des Nations Unies
- puis par la création de centres d'appui nationaux — 3 sont déjà en formation à Paris, Londres et Vienne — et par le recrutement de nouveaux membres et de soutiens financiers
- enfin par le lancement en automne 1978 d'un bulletin d'information.

Mais déjà le CEFRES met sur pied pour janvier 1979 à Lisbonne un colloque d'une soixantaine d'experts, hommes et femmes, sur le thème «Travail et emploi : vers quelle société ?». Le thème l'indique : il s'agit d'une étude prospective, où l'accent sera mis spécifiquement sur le travail des femmes, et qui devra déboucher sur un programme d'action et de recherche.

Le colloque de Lisbonne est placé sous le patronage du BIT et de la Commission des Communautés européennes à Bruxelles. Le CEFRES a reçu le statut consultatif au Conseil de l'Europe à Strasbourg. C'est dire qu'il rencontre un réel intérêt et bénéficie déjà d'appuis précieux.

Nous espérons qu'en Suisse aussi cette initiative trouvera de l'écho et des appuis. Pour tous renseignements, s'adresser au CEFRES, 55 rue de Varenne, 75007 Paris, ou à la soussignée.

Perle Bugnion-Secretan
Montoiseau, 1299 Crans VD
 (F-Questions au féminin)

Etats-Unis

Les femmes représentent maintenant 40 % de la main-d'œuvre. Entre 1970 et 1975, la proportion des femmes occupant des postes de direction a passé de 13 à 19 %. Paradoxalement, l'afflux des femmes, souvent sans formation professionnelle, dans l'économie a fait reculer leurs salaires de 64 à 57 cents pour chaque dollar gagné par un homme. En outre, on constate toujours que les salaires des femmes ayant une formation supérieure progressent moins rapidement que ceux des hommes : c'est dû en partie à ce qu'elles concentrent leurs activités dans des domaines tels que l'enseignement ou les professions hospitalières et paramédicales, où les salaires croissent moins rapidement que dans d'autres professions.

Avec une majorité inespérée de 233 voix contre 189, la Chambre des Représentants a accepté de prolonger le délai pour la ratification de l'amendement constitutionnel sur l'égalité des droits ; elle a également décidé que les Etats qui l'ont déjà ratifié ne peuvent revenir en arrière. Comme un député se plaignait de l'ennui mortel du débat, la pittoresque Bella Abzug lui a répliqué, aux applaudissements de la galerie, que les femmes le subissaient toute leur vie ! Le Sénat doit encore se prononcer.

Suisse

Au festival d'Hyères, Isa Hesse a reçu le prix des critiques pour son film **Julie from Ohio**. Bravo !

Le Conseil fédéral a demandé aux Chambres de prolonger d'un an le délai pour la préparation du message sur l'initiative «Droits égaux», vu l'abondance des matières à étudier.

Dans les épreuves pour le titre national de dressage, Christine Stuckelberg, bien sûr, est sortie première, mais il y avait avec elle 3 autres femmes parmi les 6 premiers concurrents. Bravo !

Lorsqu'un carnet d'épargne est établi au nom de la femme, les banques présument-elles habituellement qu'il s'agit d'un bien réservé ? Une petite enquête menée à Zurich par une lectrice de la NZZ montre que les banques ont des pratiques différentes : la Banque populaire et la banque Migros répondent oui ; l'Union de banques suisses et le Crédit suisse s'en tiennent à la lettre du droit et répondent non.

Sous le titre «**Der Orientierte Haushalt**», la TV suisse-allemande donne 12 émissions sur la conduite rationnelle, moderne et bien planifiée d'un ménage : budget et budget-temps, diététique, achats, appareils ménagers, sécurité, etc. Ce ne sont pas des leçons pour débutants, mais un cours qui doit aider les spectateurs, hommes ou femmes, à tenir leur ménage d'une façon «professionnelle». Créée par l'université allemande sur les ondes, cette série a déjà été reprise en Autriche. Pour la Suisse, chaque émission (donnée 2 fois, le lundi à 17 h. 30 et le samedi à 10 h. 30, du 11.9 au 2.12 1978) comprend le film de base allemand, plus une discussion avec des spécialistes suisses. Ainsi la

dernière émission, le 27.11 et le 2.12.78, sur le thème «La ménagère et la société, 20 ans de vie comme épouse et mère» sera commentée par Mme Lieberherr, Conseiller aux Etats et présidente de notre Commission fédérale pour les questions féminines. Mme Lieberherr comparera l'application de l'art. 3 de la Constitution allemande avec l'art. 4 de la Constitution fédérale et le projet d'art. 4bis de l'initiative «Droits égaux pour hommes et femmes». A ne pas manquer si vous savez l'allemand.

Perle Bugnion-Secretan

*Dans notre
prochain numéro :
Conférence internationale
des éclaireuses,
à Téhéran*



Femmes iraniennes
dans leur «tchador»

On ne fait bien que ce qu'on aime. C'est parce qu'on aime
se sentir utile, s'enrichir professionnellement, se faire des amis,
qu'on travaille à Manpower.

Manpower. Le travail j'aime.

